

Vous savez, Messieurs, que les voies romaines variaient de construction selon leur importance et suivant les matériaux de la localité. Elles étaient construites de trois manières : de pierre, de gravier ou de terre. Selon Bergier, elles avaient assez souvent, quoique cela ne fût pas un usage général, un encaissement formé de pieux ou de grosses pierres en bordures nommées *margines*. Entre ces bordures était la base ou *statumen* en gros moellons bruts posés à plat ou de champ, sur une épaisseur d'environ 0^m,25. Quelquefois, cette base était double ou triple et les rangs en étaient séparés par des lits de terre. Il est de ces *statumen* que l'on retrouve construits en bonne maçonnerie de chaux et de sable, comme l'a découvert Bergier dans l'enclos des Capucins de Reims. Sur le *statumen* était la seconde couche nommée *rudus*. Elle était composée de petits cailloux ou de pierres cassées à la grosseur d'un œuf : cette couche avait environ 0^m,35 d'épaisseur. Venait ensuite une troisième couche d'égale épaisseur à la précédente, nommée *nucleus*, formée d'une espèce de ciment ou de matière propre à se durcir et à se consolider. La quatrième couche, *summa crusta* ou *summum dorsum*, était, lorsque la qualité l'exigeait et principalement dans les lieux marécageux, un pavage fait de pierres de toutes sortes posées sur champ. Dans d'autres localités, c'était une simple couche de gravier fin d'environ 0^m,15.

D'autres fois, la chaussée n'était faite dans son entier que de gravier sans mélange de terre ni de pierres. C'est ainsi qu'on remarque, entre Vincelles et Cravan, dans la partie de voie laissée à découvert par la route d'Auxerre à Avallon, que toute la chaussée est un massif de différentes couches de gravier qui ont tellement adhéré les unes aux autres qu'on prendrait cette masse pour une espèce de poudingue. Il est à remarquer que cette chaussée, jusqu'à La Cour-Barrée, était recouverte de pavés.

Quant aux voies en terre, elles devaient être faites sans mélange de pierres; de même, une voie en pierre ne pouvait être mélangée de terre.

Enfin, toutes les chaussées étaient bombées dans leur milieu et les

voies ordinairement bordées de fossés pour recevoir l'écoulement des eaux.

J'ai dit qu'entre Sermizelles et Voutenay, la voie romaine est en partie à découvert sur une assez grande longueur. Voici ce qu'on remarque de cette voie dans les fossés de la route :

Sur un lit de 0^m,10 d'épaisseur en gravier ou en mortier, comme je l'ai remarqué à Voutenay, est une couche de pierres plates posées de champ et transversalement à l'axe de la route sur une épaisseur de 0^m,25. Ces couches de mortier et de pierre forment le *statumen*. Vient ensuite une couche de 0^m,40 d'épaisseur en pierres cassées ; c'est là la couche de *rudus*. Le *nucleus* a totalement disparu dans cette partie ; il est usé ou entraîné par les eaux dans les parties viables du chemin, il est remplacé par des terres labourables dans les parties cultivées. Si je n'ai point remarqué de bordures ou *margines* il faut peut-être en attribuer la cause aux anticipations faites sur le chemin par les propriétaires riverains qui ont réduit cette voie, entre Voutenay et Sermizelles, à moins de 5 mètres de largeur.

A moitié chemin de Voutenay, la route abandonne la chaussée romaine et laisse un magnifique profil à découvert, où les mêmes couches, et on croirait presque un commencement de *nucleus*, se font remarquer.

A environ 450 mètres de l'église de Voutenay, la chaussée est encore coupée deux fois par la route neuve, et le déblai étant, dans un de ces points, beaucoup au-dessous du sol naturel, on remarque facilement chaque couche antique.

La base est sur un rocher très-solide qui pouvait permettre de se passer de *statumen* ; cependant on remarque que la forme de la chaussée a d'abord été nivelée en grosses pierres posées de champ sur mortier de médiocre qualité et que cette couche a encore moyennement 0^m,20 d'épaisseur. Il est à remarquer qu'ici comme ailleurs, le pied seul des pierres du *statumen* est engagé dans le mortier, tandis que le reste, sur les trois quarts au moins de la hauteur de ces mêmes pierres, est à sec par le haut. Le *rudus*, qui n'est point ici en pierres

cassées, mais en cailloux roulés sortant du lit de la rivière a, encore ici, 0^m,40 de hauteur. Vient ensuite une troisième couche formée d'espèce de mortier blanchâtre comme la terre que les cantonniers retirent de la route. Cette couche a acquis une certaine consistance; on en remarque une épaisseur de 0^m,23 sur les bords de la chaussée; c'est-à-dire dans les parties où l'on passait le moins. Ces parties sont maintenant couvertes par des haies qui bordent le chemin.

Ces remarques sont à peu près les mêmes que fit Le Tors, lieutenant civil et criminel au bailliage d'Avallon, en 1737, près de son château de Sermizelles.

En ce dernier point, vers Voutenay, les déblais pour la route laissent aussi voir les fondations d'un bâtiment qui bordait la voie romaine et dont je joins le plan à cette notice. A l'inspection des mortiers, de fragments de tuiles et de vases ainsi que d'une espèce de pavage en béton recueilli sur les lieux, ce bâtiment paraît évidemment de construction romaine. Pour vous permettre d'en juger par vous-mêmes, j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux les divers échantillons que j'en ai apportés (1).

C'est à l'angle de cette construction, sur la rive gauche de la voie antique, en allant d'Avallon à Auxerre, qu'a été découvert le cippe votif dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir. Il est en pierre blanche assez tendre; sa forme est octogone. On remarque encore un peu du socle et de la corniche entre lesquels on mesure 0^m,85; chacune des faces a 0^m,21 de largeur; au-dessous du socle et au-dessus de la corniche il y a encore une longueur d'environ 0^m,16, en tout, 1^m,17.

On y lit huit lignes de l'inscription suivante :

VGSAC
DEOMER
VRIOAM

(1) Ils se composent de fragments de tuiles à rebord et d'une espèce de mosaïque.

VSCELSVS
 MBIORI S
 EX VOTO
 SOL S
 M

M. Laureau, de Thory, président de la Société Eduenne, qui a bien voulu m'accompagner dans une de mes excursions à Saint-Moré et auquel je dois la plupart des notes les plus intéressantes de cette notice, a lu cette inscription ainsi qu'il suit :

Augusto sacrum Deo Mercurio Am...us Celsus... ex voto...

La première ligne est en grandes lettres majuscules de 41 millimètres de hauteur, les deux suivantes ont 38 à 39 millimètres, et les autres 34 (1).

Le musée d'Autun possède plusieurs autels du genre de celui qui a été découvert à Voutenay ; avec la plupart on trouvait des statuette

(1) On trouve dans le Trésor des Inscriptions, de Gruter, vingt et quelques vœux de ce genre à Mercure. Pour ne laisser aucun doute sur quelques termes de celle-ci, je vais en citer deux ou trois que je dois à la bienveillance de M. Laureau.

MERCVRIO
 SACRVM
 MAROGATANVS
 PRO SALVTE SVA
 ET SVORVM
 EX SVIS.

MERCVRIO NEGOTIATORII
 SACRVM
 NVMISIVS ALBINVS
 EN VOTO

MERCVRIO AVG
 SACRVM